

Projet éolien de l'Étoile

Les études de faisabilité

L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

RÉALISÉE PAR ENVOL ENVIRONNEMENT

OBJECTIF

- > Étudier la zone d'implantation et les potentielles contraintes environnementales
- > Identifier, sur au moins 1 cycle biologique complet, les impacts potentiels d'un parc éolien sur la flore environnante, la faune terrestre, l'avifaune (les oiseaux) et les chiroptères (les chauves-souris)

MÉTHODOLOGIE

1. Etude bibliographique du contexte environnemental local
2. Sorties écologiques sur site, par des experts
3. Réalisation de l'état initial de la zone
4. Définition des impacts
5. Préconisations d'actions et de mesures dans le cadre de la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser)
6. Contrôles réguliers une fois le parc en service

RÉSULTATS

■ **Les habitats naturels** : 12 habitats naturels ont été recensés dans la zone d'implantation potentielle dont deux sont d'intérêt communautaire : les hêtraies neutrophiles et les frênaie-chênaies

■ **Flore** : 145 espèces recensées, dont 8 espèces patrimoniales, mais avec un enjeu faible.

■ **Oiseaux** : 95 espèces recensées, dont 5 espèces de rapaces (le Milan royal, le Milan noir, le Busard Saint-Martin, la Cigogne noire, et le Faucon crécerelle). Des enjeux principalement faibles, sauf sur certaines espèces avec un enjeu modéré selon les périodes (Alouette lulu, Bruant jaune, Busard Saint-Martin, Cigogne noire, Grue cendrée, Milan noir, Milan royal, OEdicnème criard, Pic épeichette, Pic mar, Pic noir, et Pouillot siffleur).

■ **Chauves-souris** : 15 aine d'espèces recensées. Des enjeux globalement très faibles à faibles pour la majorité des espèces présentes. Un enjeu modéré pour la Barbastelle d'Europe et de la Noctule de Leisler et un enjeu fort pour le Grand murin, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées et le Petit rhinolophe.

ZOOM SUR LES MESURES ERC

LES MESURES D'ÉVITEMENT

- Réaliser des études géotechniques avant la construction des éoliennes
- Eviter les sites à enjeux environnementaux majeurs
- Eviter les travaux de nuit

LES MESURES DE RÉDUCTION

- Encadrer l'utilisation des produits polluants et prévenir les phénomènes accidentels
- Utiliser au maximum les chemins existants
- Optimisation de la date de démarrage des travaux
- Mise en place d'un suivi écologique de chantier
- Mise en place d'un bridage préventif
- Réduire l'immobilisation des surfaces sylvicoles et limiter la gêne occasionnée

LES MESURES DE COMPENSATIONS

- Assurer une compensation financière au regard de l'impact sur l'activité sylvicole et une gestion des espaces sylvicoles

LES MESURES DE SUIVI

- Etude des effets de mortalité sur l'avifaune et les chauves-souris
- Suivi d'activité des chauves-souris
- Suivi des habitats naturels

